



Genève, le 1 juillet 2021

Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de la Ville de Genève, des communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries et de l'Hospice général**

### **Le Bureau d'information sociale s'installe à Thônex durant l'été**

**Après 5 mois passés en Ville de Genève, le Bureau d'information sociale poursuit son itinéraire à la rencontre de la population pour s'installer du 8 juillet au 26 août à l'Ecole Marcelly, à Thônex. Ouverte les jeudis de 16h00 à 18h30, cette permanence d'information sociale continue de montrer son utilité au-delà de la crise sanitaire et a apporté un soutien à près de 650 personnes entre le 4 février et le 24 juin.**

Destiné à changer de lieu toutes les 10 semaines environ pour aller à la rencontre des habitant·es et se rapprocher des publics sur l'ensemble du territoire, le Bureau d'information sociale (BiS) s'installe désormais sur la rive gauche. Les communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries se sont réunies pour accueillir cette permanence durant l'été, en partenariat avec les entités porteuses du projet depuis ses débuts.

Du 8 juillet au 26 août, sans rendez-vous, les habitant·es de tout le canton auront la possibilité d'obtenir une information sociale de base, ainsi qu'une orientation vers l'organisme le plus adéquat pour répondre à leur demande ou leur besoin. Fidèle à son objectif de favoriser l'accès aux prestations et de lutter contre le non-recours, la permanence assure la confidentialité et les personnes peuvent requérir l'anonymat. Bien que les impacts sociaux de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 soient moins prégnants, le besoin d'information sociale reste important et les partenaires du projet se sont entendus pour poursuivre cette expérience pilote innovante.

### **Les Trois-Chêne avant un retour sur la rive droite**

En se déplaçant à Thônex avant de rejoindre la rive droite à partir du 2 septembre, au Grand-Saconnex (du 2 au 30 septembre) puis à Versoix (du 7 octobre au 4 novembre), le BiS prouve son intérêt et s'inscrit toujours plus dans une approche de proximité pour offrir ses prestations à l'ensemble de la population genevoise. La région des Trois-Chêne compte un nombre important de ménages fragiles, de sorte qu'un renforcement de la présence sociale dans ce territoire montrait tout son intérêt.

Entre le 4 février et le 24 juin, après une phase-pilote initiée par le canton lors de la deuxième vague épidémique de COVID-19, le BiS a accueilli environ 650 personnes à l'Espace de quartier de Plainpalais puis à l'Espace Le 99 aux Charmilles. Pour mémoire, ce guichet pluridisciplinaire réunit notamment des représentant·es du département de la cohésion sociale (DCS) et des travailleuses sociales et travailleurs sociaux des communes partenaires, de

l'Hospice général et d'associations membres du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS). Partenaire important du dispositif, le département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève continue pour sa part à contribuer à la mise en œuvre de ce projet pilote.

L'ensemble de ces intervenant·es travaillent en réseau et dans une démarche pluridisciplinaire pour informer et orienter les personnes, impactées ou non par la crise économique et sociale actuelle. Cette dynamique est reflétée au niveau de la gouvernance du projet, grâce à une structure interinstitutionnelle qui permet de mutualiser les expertises et connaissances des partenaires impliqués.

Parmi les thématiques pour lesquelles cette permanence est le plus fréquemment sollicitée depuis février, plus de la moitié des visites concerne des problématiques financières. Les questions relatives au logement reviennent de manière récurrente aussi et sont mentionnées par un tiers des personnes. Des chiffres qui confirment l'intérêt de la présence d'intervenant·es de l'Asloca et de l'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires (ASLPP), qui prennent part au projet depuis sa phase pilote en 2020. Les questions de santé, de permis de séjour ou en lien avec la recherche d'un emploi complètent le tableau.

Enfin, le public peut toujours s'informer sur les dates et horaires des permanences ainsi que sur les prestations à disposition sur le site [www.info-sociale.ch](http://www.info-sociale.ch).

*Pour toute information complémentaire:*

**Canton:** M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32

**Ville de Thônex:** Mme Vanessa Dahan, cheffe du service de la cohésion sociale, T. 079 870 48 20